

Trousse organisatrice pour les parents

La *Trousse organisatrice pour les parents* propose des activités qui aideront les parents à planifier la rentrée scolaire de leur enfant ayant des besoins particuliers. Plusieurs de ces activités se font en collaboration avec les intervenants et intervenantes qui travaillent auprès de leur enfant et avec le milieu école. Le succès de la transition vers le préscolaire repose notamment sur une bonne planification. Cette transition peut même débiter jusqu'à deux ans avant la rentrée des classes. Les activités suggérées en vue de cette transition planifiée sont présentées chronologiquement et, lorsque cela est approprié, des hyperliens vers des documents de référence sont intégrés dans le descriptif de l'activité. D'autres hyperliens vers des lois, procédures et politiques jugées pertinentes sont présentés à la fin du tableau de *Planification pour les parents*.

Planification pour les parents		
Moment de l'année	Activité	Descriptif de l'activité
24 mois avant la rentrée	Démarche d'information par les parents sur les services du préscolaire 4 ans offerts par leur commission scolaire	Quand un enfant répond à des critères spécifiques, reconnus par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ses parents peuvent, avant le 1 ^{er} mars de l'année qui précède son admission au préscolaire 5 ans, demander son admission au préscolaire 4 ans. L'enfant doit avoir 4 ans avant le 1 ^{er} octobre de l'année de fréquentation du préscolaire 4 ans. À cette étape, les parents tiennent compte des différentes options disponibles dans leur milieu afin de prendre la décision la plus appropriée.



Trousse organisatrice pour les parents





12 à 15 mois
avant la
rentrée

Démarche d'information par les parents sur les services offerts aux enfants ayant des besoins particuliers à leur CS

Les parents peuvent se renseigner sur les types d'intégration scolaire susceptibles d'être offerts à leur enfant en communiquant avec la direction de l'école de leur quartier ou localité, ou avec les services éducatifs en adaptation scolaire de leur commission scolaire. Ils peuvent aussi s'adresser aux intervenants des services de santé et des services sociaux (centres de réadaptation, centres de santé et de services sociaux, par exemple) qui ont souvent accompagné d'autres parents dans des démarches semblables et qui sauront répondre à leurs questions.

Les parents peuvent aussi lire des documents disponibles sur le site du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (<http://www.mels.gouv.qc.ca/>) ou sur celui de leur commission scolaire, section adaptation scolaire.

Sites à consulter :

- [pdf](#)  Comité des usagers de l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec. (2001). L'intégration scolaire des enfants qui présentent une déficience motrice : guide à l'intention des parents, 15 p. Consulté le 21 février 2008, de <http://www.irdpq.qc.ca/communication/PDF/Guideintegrationscolaire.pdf>
- [pdf](#)  Fédération des comités de parents du Québec. (2007). Pour une école adaptée aux enfants qui ont des besoins particuliers, 16 p. Consulté le 21 février 2008, de http://www.fcpq.qc.ca/docs/Facsicul15_fr.pdf
- [pdf](#)  Fédération des comités de parents de la province de Québec. (2001). Pour se faire une bonne idée de la participation des parents à l'école. *Programme de formation de la Fédération des comités de parents*, 12 p. Consulté le 21 février 2008, de http://www.fcpq.qc.ca/docs/fr/formation/fascicule3_fr.pdf
- [pdf](#)  Gouvernement du Québec (Ministère de l'Éducation). (2001). L'éducation préscolaire, 18 p. Consulté le 21 février 2008, de http://www.mels.gouv.qc.ca/REFORME/publications/Prescolaire_f.pdf



Trousse organisatrice pour les parents

À l'automne qui précède la rentrée

Rencontre de groupe des parents d'enfants ayant des besoins particuliers

Ces parents peuvent participer à une rencontre de groupe organisée par la commission scolaire qui porte sur les services offerts aux élèves ayant des besoins particuliers ou ayant un handicap (là où ces rencontres sont disponibles).




Les parents sont généralement intéressés, dès l'automne qui précède la rentrée, à en connaître davantage sur les services offerts, même si la commission scolaire ne peut, lors de cette rencontre, parler de la situation particulière de chacun des enfants. Elle peut toutefois donner des informations générales sur les sujets suivants :

- 👣 La politique de la commission scolaire qui porte sur l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
- 👣 L'organisation scolaire et les services complémentaires.
- 👣 La démarche d'identification des services appropriés aux besoins de l'enfant.
- 👣 La collaboration famille-milieu scolaire.

À l'automne qui précède la rentrée

Identification des habiletés prioritaires à développer chez l'enfant afin de faciliter son intégration en milieu scolaire

Pour faciliter l'intégration en milieu scolaire d'un enfant ayant des besoins particuliers, on identifie certaines habiletés fonctionnelles qu'il devra développer. C'est conjointement que les parents, les intervenants du milieu de la santé et des services sociaux et ceux des services de garde 0-5 ans identifient ces habiletés et les inscrivent au plan d'intervention de l'enfant. Toutes les personnes œuvrant auprès de celui-ci sont informées de ce plan et invitées à travailler à sa réussite.

(Voir Volet  [Planification/Trousse organisatrice pour la planification et la coordination des services](#), Volet  [Préparation/Banque d'idées pour préparer l'enfant](#) et Volet  [Préparation/Banque d'idées pour préparer les parents](#))



Trousse organisatrice pour les parents

À l'automne
qui précède la
rentrée

Planification de l'admission de l'enfant

La période d'admission approche. Il est important de se préparer à l'avance afin d'avoir tous les documents requis le moment venu. Il est généralement demandé de fournir les documents suivants :

- 👤 certificat de naissance (grand format)
- 👤 rapports des professionnels
- 👤 rapport médical (diagnostic)
- 👤 preuve de résidence

Les parents débutent la cueillette de ces documents au cours de l'automne qui précède la rentrée des classes. Ils s'entendent avec les intervenants qui œuvrent auprès de leur enfant au sujet des évaluations et des rapports à fournir, ainsi que de la planification conjointe de cette transition.

En janvier
avant la
rentrée

Admission de l'enfant

Les parents surveillent la parution de l'avis public qui les informe des modalités d'admission.

Ils préparent les documents exigés par la commission scolaire et font la demande d'admission de leur enfant à leur école de quartier ou à celle qui leur est assignée dans l'avis public. Ils apportent les documents exigés par la commission scolaire, dont les différents rapports ou documents remplis par les intervenants qui connaissent leur enfant.

Les parents mentionnent à la direction de l'école les besoins particuliers de leur enfant afin qu'une démarche planifiée de transition soit amorcée et que les besoins de leur enfant soient pris en compte dans la planification des services à déployer.

Lors de l'admission, les parents signent une autorisation permettant aux différents intervenants qui œuvrent auprès de leur enfant de communiquer au personnel désigné de l'école des renseignements personnels sur leur enfant. La direction de l'école remet, s'il y a lieu, des fiches de renseignements qui, une fois remplies par les parents, seront retournées à l'école avant la première rencontre d'évaluation des besoins.



Trousse organisatrice pour les parents

À l'hiver qui précède la rentrée

Participation à la première rencontre d'évaluation des besoins en vue de l'identification des services à offrir à l'enfant

C'est généralement la direction de l'école qui communique avec les parents pour planifier une première rencontre d'analyse des besoins de leur enfant. Lors de cette rencontre, la direction cherche à obtenir les renseignements qui lui permettront de déterminer l'orientation à prendre quant aux ressources à mettre en place lors de la rentrée scolaire. Les intervenants qui connaissent l'enfant devraient également participer à cette rencontre. Les parents peuvent aussi communiquer avec la direction de l'école pour demander une telle rencontre. Les thèmes suivants y sont abordés :

- ❖ Présentation de l'enfant : Qui est-il? Quels sont ses caractéristiques, ses particularités, ses besoins ?
- ❖ Identification des mesures de soutien requises pour favoriser sa participation aux activités éducatives et sociales ainsi qu'aux routines de la classe.
- ❖ Informations et échanges sur différents scénarios et modèles d'organisation pouvant être mis en place pour répondre aux besoins de l'enfant. Ces échanges permettent de soupeser les avantages et les inconvénients de chacune des options étudiées et leurs conséquences sur le développement de l'enfant et sa participation sociale.

Il se pourrait aussi qu'à cette occasion on demande aux parents de remplir une grille d'analyse des besoins.

À l'hiver et au printemps qui précèdent la rentrée

Information sur l'orientation des services et l'organisation scolaire prévue pour l'enfant

Les parents sont informés de l'orientation privilégiée par la commission scolaire pour répondre le mieux aux besoins de leur enfant. À la suite de la rencontre d'évaluation des besoins et après avoir pris connaissance des différents rapports et recommandations, la commission scolaire est en mesure de préciser les services éducatifs qu'elle peut mettre en place pour répondre aux besoins de leur enfant. Elle pourra préciser l'orientation privilégiée relativement aux services à lui offrir : choix de la classe, des services de soutien, par exemple. Cette orientation se fait en collaboration avec l'école et tient compte des échanges tenus lors de la rencontre avec les parents et les autres partenaires.



Trousse organisatrice pour les parents

À l'hiver et au printemps qui précèdent la rentrée

Rencontre pour élaborer le plan de transition vers le préscolaire

À la suite de l'orientation prise à la commission scolaire, une rencontre est organisée par la direction d'école pour planifier la transition vers le préscolaire de l'enfant ayant des besoins particuliers.


Cette rencontre réunit les parents, les intervenants qui connaissent l'enfant, ainsi que le personnel dûment identifié provenant des services éducatifs, du milieu scolaire et du service de garde qui accueillera l'enfant.

(Voir Volet  [Planification/Trousse organisatrice pour la planification et la coordination des services](#))


Cette rencontre permet d'élaborer le plan de transition et de préciser :

- ❖ Les services et adaptations nécessaires à l'accueil de l'enfant dans son nouveau milieu (ressources humaines, matérielles et financières, et aménagements physiques).
- ❖ Les actions à réaliser et les responsabilités des différents collaborateurs.
- ❖ Les modalités de communication entre les parents, l'école et les intervenants.

Cette étape est importante. Elle favorise le transfert des connaissances sur l'enfant entre les milieux, elle soutient la continuité éducative et enfin, elle met en place un plan de transition qui contient des actions mutuelles d'adaptation entre les besoins de l'enfant et les besoins de l'école.







(Voir le Volet  [Planification/Trousse organisatrice pour la planification et la coordination des services](#))

La planification de la transition requiert parfois plus d'une rencontre. Leur nombre varie en fonction de la situation de chaque enfant et de chaque milieu d'accueil.


Une démarche d'animation et de planification pour soutenir le déroulement de cette étape et la rendre dynamique et participative est disponible. Elle s'intitule *Guide d'animation : Première rencontre de planification de la transition*. Dans ce guide, l'activité *Arc-en-ciel* est présentée. (Voir le Volet  [Planification/Trousse organisatrice pour la planification et la coordination des services](#))



Trousse organisatrice pour les parents

Au printemps et à l'été qui précèdent la rentrée	Mise en œuvre du plan de transition vers le préscolaire	Les diverses actions et activités qui apparaissent dans le plan de transition sont réalisées.
Au printemps et à l'été qui précèdent la rentrée	Réalisation du portfolio de transition	<p>Le portfolio de transition est complété par les parents, avec le soutien des intervenants qui connaissent l'enfant. (Voir le <i>Volet</i>  Information/Portfolio de transition).</p> <p>Il est remis aux intervenants scolaires en juin ou en août, selon l'entente préétablie. Le portfolio de transition contient les informations les plus récentes concernant l'enfant : son évolution, ses intérêts et ses sources de motivation. Il sert de matériel de base à partir duquel se fait la présentation de l'enfant aux intervenants du milieu scolaire.</p>
Au printemps et à l'été qui précèdent la rentrée	Préparation de l'enfant	<p>Les parents préparent leur enfant à la rentrée des classes en réalisant les actions prévues au plan de transition et au PI.</p> <p>En août, les parents ajustent graduellement la routine quotidienne de leur enfant à celle de l'école (lever, sieste, types de demande) afin de réduire les écarts entre les deux milieux, ce qui facilitera l'adaptation de leur enfant. D'autres idées sont suggérées dans le <i>Volet</i>  Préparation/Banque d'idées pour préparer l'enfant .</p>
En juin, en août et en septembre	Sensibilisation	<p>Les parents participent à l'élaboration et à la mise en place de stratégies pour sensibiliser les autres parents des élèves qui vont fréquenter la même classe, école ou service de garde de leur enfant.</p> <ul style="list-style-type: none"> Par exemple, une lettre pourrait être écrite aux parents des enfants de la classe de leur enfant, au service de garde scolaire s'il y a lieu, ou aux parents des enfants de toute l'école. La lettre serait par la suite remise au personnel de l'école qui en assurerait la distribution. (Voir <i>Volet</i>  Sensibilisation/Lettre aux parents) Les parents pourraient aussi collaborer à la sensibilisation des pairs, du personnel de l'école et du service de garde. (Voir <i>Volet</i>  Sensibilisation/Matériel de sensibilisation)

Trousse organisatrice pour les parents

En août avant la rentrée	Présentation de l'enfant au personnel de l'école	<p>Les parents présentent leur enfant au personnel (enseignante ou enseignant de leur enfant, personnel de soutien ou d'aide, service de garde s'il y a lieu).</p> <p>Par exemple, durant les journées pédagogiques du mois d'août, les parents, accompagnés par les intervenants qui connaissent bien leur enfant, pourraient présenter son portfolio afin d'approfondir avec le personnel concerné les caractéristiques et besoins de leur enfant, en vue de lui assurer une rentrée des classes réussie.</p>
Le mois qui suit la rentrée	Suivi du plan de transition	<p>Une rencontre de suivi du plan de transition devrait se tenir dès le premier mois de fréquentation scolaire. Y participent les parents, les autres personnes ayant collaboré à l'élaboration du plan de transition, ainsi que les intervenants du milieu scolaire et du service de garde qui œuvrent auprès de l'enfant. Cette rencontre permet de :</p> <ul style="list-style-type: none">👣 Évaluer et réviser les actions réalisées ou prévues en tenant compte du déroulement de la transition et de l'adaptation de l'enfant.👣 Répondre aux interrogations soulevées à la suite du vécu partagé avec l'enfant.👣 Recadrer les attentes et les interventions à privilégier.👣 Revoir les rôles et responsabilités de chacun.
À l'automne qui suit la rentrée	Participation à la démarche du PI/PSII	<p>Les démarches de suivi du plan de transition et d'élaboration du PI ou PSII peuvent coïncider. On peut profiter de la rencontre des différents intervenants pour identifier les objectifs du PI, les moyens à mettre en œuvre pour les réaliser et les responsables pour ce faire. On s'assure ainsi d'un apport riche en expériences et en connaissances provenant des différents participants, en plus de consolider la cohérence des interventions. Ce faisant, on rend réelle et vivante la communauté éducative.</p> <p>(Voir Volet  Planification/Trousse organisatrice pour la planification et la coordination des services)</p>



Trousse organisatrice pour les parents

Tout au long
de l'année

Rencontres de suivi

Le contenu et la fréquence des rencontres de suivi en cours d'année sont déterminés par les besoins de l'enfant, par les besoins des milieux qui l'accueillent, et par la nécessité d'offrir des réponses et solutions concertées. Dans ces rencontres, les parents, les partenaires qui connaissent l'enfant et les personnes-ressources contribuent mutuellement à soutenir le milieu école dans la recherche de stratégies pour favoriser le développement et la participation active de l'enfant.

Au printemps
qui suit la
rentrée

Rencontre de bilan et projection pour l'année à venir

Un bilan de la situation et de la transition (adaptations pédagogiques, intégration de l'enfant, aménagements physiques) est fait au printemps qui suit la rentrée.

Les mesures prises et les ajustements réalisés avant et au cours de l'année scolaire ont-ils permis une transition de qualité pour l'enfant? Et pour toutes les personnes qui l'entourent?

Quels sont les apprentissages réalisés?







Comment peut-on utiliser ce bilan pour améliorer la transition d'autres enfants?

On profite de cette rencontre pour réviser le PI/PSII et pour discuter de l'orientation à prendre pour l'année suivante. S'il y a des mesures à prévoir pour favoriser l'adaptation de l'enfant et des milieux, elles sont planifiées dès cette rencontre.





Trousse organisatrice pour les parents

Documents de référence conseillés aux parents :

- [pdf](#)  Tétreault, S., Beaupré, P., & Lafrance, J. (2007). Intégration à l'école : Guide à l'intention des parents ayant des enfants avec des incapacités, 193 p. Consulté le 21 février 2008, de <http://www.ulaval.ca/cirris/pdf/guide.pdf>
- [pdf](#)  Comité des usagers de l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec. (2001). L'intégration scolaire des enfants qui présentent une déficience motrice : guide à l'intention des parents, 15 p. Consulté le 21 février 2008, de <http://www.irdpq.qc.ca/communication/PDF/Guideintegrationscolaire.pdf>
- [pdf](#)  Fédération des comités de parents du Québec. (2007). Pour une école adaptée aux enfants qui ont des besoins particuliers, 16 p. Consulté le 21 février 2008, de http://www.fcpq.qc.ca/docs/Facsicul15_fr.pdf
- [pdf](#)  Fédération des comités de parents de la province de Québec. (2001). Pour se faire une bonne idée de la participation des parents à l'école. Programme de formation de la Fédération des comités de parents, 12 p. Consulté le 21 février 2008, de http://www.fcpq.qc.ca/docs/fr/formation/fascicule3_fr.pdf
- [pdf](#)  Gouvernement du Québec (Ministère de l'Éducation). (2001). L'éducation préscolaire, 18 p. Consulté le 21 février 2008, de http://www.mels.gouv.qc.ca/REFORME/publications/Prescolaire_f.pdf
- [pdf](#)  Gouvernement du Québec (Ministère de l'Éducation). (2001). Agir tôt pour réussir : la politique de l'adaptation scolaire et le plan d'action visent à assurer aux élèves handicapés ou en difficulté un bon départ vers la réussite., 2 p. Consulté le 21 février 2008, de <http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/das/orientations/pdf/agirtot.pdf>


Le conseil d'établissement


- [pdf](#)  Gouvernement du Québec (Ministère de l'Éducation). (2001). Le conseil d'établissement : une bonne façon de s'impliquer dans la vie scolaire, 6 p. Consulté le 21 février 2008, de http://www.mels.gouv.qc.ca/conseils/ce/interieur/pdf/vie_scol.pdf
- [pdf](#)  Fédération des comités de parents du Québec. (2006). Vous avez à coeur la réussite des jeunes ? Faites partie du conseil d'établissement de votre école ! , 2 p. Consulté le 21 février 2008, de <http://fcpq.qc.ca/docs/DeplCE.pdf>




Trousse organisatrice pour les parents

L'organisme de participation des parents (OPP)


 Fédération des comités de parents de la province de Québec. (2001). Allez OPP les parents : l'Organisation de Participation des Parents, un coup de pouce à l'école ! Programme de formation de la Fédération des comités de parents, 8 p. Consulté le 21 février 2008, de http://www.fcpq.qc.ca/docs/fr/formation/fascicule1_fr.pdf

 Fédération des comités de parents du Québec. (2006). Pour donner un coup de pouce à l'école...joignez-vous à l'organisme de participation des parents ! , 2 p. Consulté le 21 février 2008, de Site : <http://fcpq.qc.ca/docs/DeplOPP.pdf>


Le comité de parents


 Fédération des comités de parents du Québec. (2006). Des parents à la même table...dans l'intérêt des enfants : faites partie du comité de parents de votre commission scolaire ! , 2 p. Consulté le 21 février 2008, de <http://fcpq.qc.ca/docs/DeplCP.pdf>

Le comité consultatif des services aux EHDAA

 Fédération des comités de parents du Québec. (2006). La qualité des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté vous concerne ? Joignez-vous au comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ! , 2 p. Consulté le 21 février 2008, de <http://fcpq.qc.ca/docs/DeplCCSEHDAA.pdf>

Le plan d'intervention

 Gouvernement du Québec (Ministère de l'Éducation). (2004). Le plan d'intervention au service de la réussite de l'élève, 2 p. Consulté le 21 février 2008, de <http://www.mels.gouv.qc.ca/dfgj/das/soutienetacc/pdf/phasesplan.pdf>

 Charron, G. (2003). Guide d'accompagnement pour les parents : Le plan d'intervention, 18 p. Consulté le 21 février 2008, de <http://www.aqpehv.qc.ca/medias/plan.pdf>

Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire. (2000). Réussir l'inclusion : un guide à l'éducation inclusive au Nouveau-Brunswick à l'intention des parents: Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire.
Informations : http://www.nbacl.nb.ca/french/resources/books_videos.asp

